

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE VETEMENTS HOMMES ET FEMMES – ACCESSOIRES ET CHAUSSURES ET GADGETS S'Y RAPPORTANT dans la mesure où les accessoires et gadgets n'excèdent pas 40 % du chiffre d'affaire total de la boutique à l'exclusion de tout autre destination. RJ JAP

VENTE DU 17/04/2014

8 RUE FERRANDIERE 69002 LYON

Jeudi 17 AVRIL 2014 à 14 heures 30

8 RUE FERRANDIERE

69002 LYON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE VETEMENTS HOMMES ET FEMMES – ACCESSOIRES ET CHAUSSURES ET GADGETS S'Y RAPPORTANT dans la mesure où les accessoires et gadgets n'excèdent pas 40 % du chiffre d'affaire total de la boutique à l'exclusion de tout autre destination.

Redressement Judiciaire de la SARL JAP sous l'enseigne PINKO

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon, en date du 30 JUILLET 2013

MISE A PRIX : 120 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (enseigne, clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 49 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 51 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 4 DECEMBRE 2013. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à

L'Etude de Maître Robert Louis MEYNET, Administrateur Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SCP Jean-Claude ANAF et associé.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Lyon.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 60 000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et associé au plus tard la veille de la vente.

Règlement comptant frais en sus.

Cahier des charges consultable à notre étude